

**- AVIS D'ATTRIBUTION -**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président  
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85  
Email : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**2. Procédure :**

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

**3. Objet du marché :**

Travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre UFFHEIM ET SIERENTZ

**4. Classification CPV :**

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45112700 - 2	Travaux d'aménagement paysager
45233140 - 2	Travaux routiers
45233221 - 4	Travaux de marquage routier
45233290 - 8	Installation de panneaux de signalisation
45340000 - 2	Travaux d'installation de clôtures, de garde-corps et de dispositif de sécurité

**5. Critères d'attribution :**

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

**6. Références de l'avis initial :**

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°24-115946 du 11/10/2024.



#### 7. Attribution du marché :

**Titulaire :**

TP PAYS DE SIERENTZ  
03 rue des Celtes  
68510 SIERENTZ

**Montant des prestations :**

Pour un montant total de 100.089,00 € HT, tel qu'il ressort de l'offre complétée par le candidat.

**Date d'attribution du marché :** Mercredi 18 décembre 2024

#### 8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mercredi 18 décembre 2024

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

#### 9. Date d'envoi du présent avis :

Mercredi 15 janvier 2025

